

**COMMUNE DE BAYONNE**  
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2024**  
**DELIBERATION N° DE-2024-054**

L'an deux mil vingt-quatre, le 28 mars, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h30.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

**Présents :**

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ (à partir de la délibération DE-2024-055), M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ (à partir de la délibération DE-2024-055), M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART (à partir de la délibération DE-2024-055), M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, Mme LARRÉ, M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, Mme MOTHEs, M. ALLEMAN (à partir de la délibération DE-2024-055), M. SÉVILLA (à partir de la délibération DE-2024-055), Mme ZITTEL (à partir de la délibération DE-2024-056), Mme BENSOUSSAN, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY (à partir de la délibération DE-2024-055), M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL (à partir de la délibération DE-2024-077), M. DUZERT, M. ESTEBAN (à partir de la délibération DE-2024-055), Mme DUPREUILH (à partir de la délibération DE-2024-055), M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

**Absents représentés par pouvoir :**

Mme MEYZENC à Mme DURRUTY, M. ARCOUET à M. UGALDE, M. SEVILLA à Mme HARDOUIN-TORRE (jusqu'à la délibération DE-2024-054), Mme DELOBEL à M. LACASSAGNE (jusqu'à la délibération DE-2024-076), Mme CAPDEVIELLE à M. ETCHETO, Mme LIOUSSE à Mme BROCARD.

**Absent(s) :**

Mme LAUQUE (jusqu'à la délibération DE-2024-054), M. ALQUIE (jusqu'à la délibération DE-2024-054), Mme DUHART (jusqu'à la délibération DE-2024-054), M. ALLEMAN (jusqu'à la délibération DE-2024-054), Mme ZITTEL (jusqu'à la délibération DE-2024-055), M. ERREMUNDEGUY (jusqu'à la délibération DE-2024-054), Mme DUPREUILH (jusqu'à la délibération DE-2024-054), M. ESTEBAN (jusqu'à la délibération DE-2024-054).

**Secrétaire :**

M. SUSPERREGUI

---

*Entendu le rapport de M. UGALDE,*

**OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE** – DIDAM - Exposition "ZIGOR, Vivre la pente".

Kepa Akixo dit "Zigor", est un sculpteur, photographe, peintre et poète né en 1947 à Aretxabaleta (Guipuzcoa), au Pays basque espagnol. Ses carnets de poésie sont publiés dès 1973. Il parcourt le monde jusqu'en 1982 en tant que reporter photographe pour de grands magazines et pour l'agence Capa press. En 1983, il décide de s'adonner totalement à la sculpture et s'inscrit rapidement dans le sillage des grands sculpteurs basques contemporains. Zigor puise son inspiration dans la nature, dont il renouvelle le mouvement originel d'un chaos qui s'organise. Sculptures, photographies, peintures et poèmes se font écho et donnent à ressentir la puissance archaïque et universelle d'une terre et d'une humanité reliées par les racines.

Pour sa programmation de printemps au DIDAM, la Ville poursuit ses hommages aux grands artistes qui ont marqué le territoire. Après la rétrospective consacrée à Dominique Duplantier et à son savoir-faire inégalé en matière de dessin, succède une exposition de Zigor axée sur la photographie.

Ce projet, élaboré en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Pays basque, présentera, entre le 3 mai et le 6 juin 2024, un ensemble de photographies réalisées par l'artiste au gré de ses pérégrinations dans les montagnes basques. Ces images sont accompagnées de textes, dessins et quelques sculptures petit format évoquant la pente et les monts qui modèlent le Pays Basque. Inaugurée à Bayonne, cette exposition sera présentée en 2024 en itinérance de la côte basque jusqu'à la Soule en s'invitant à Ospitalea puis à Agerria.

Ce projet est issu d'une réflexion de l'artiste sur les pentes qu'il arpente régulièrement, appareil photo à la main. "Né face et dos à la pente", Zigor a choisi d'en poursuivre avec son objectif les lignes, les déclinaisons de gris et l'obscurité qui habillent puis déshabillent les paysages. À travers ces grands formats en noir et blanc, il capte l'humilité du silence, de l'eau, des pierres, des herbes. Les jeux de contrastes ou les fondus donnent de la puissance à la nature représentée, les compositions en embrassent sa pureté, sa solitude, ses jeux d'ombre et de lumière.

Pour la réalisation de ce projet, une enveloppe de 14 000 € TTC est mise à disposition, comprenant la scénographie de l'exposition, son montage, son démontage, sa communication ainsi que la mise en œuvre de son programme culturel.

Celui-ci renouvellera les rendez-vous de médiation désormais récurrents au DIDAM (ateliers plastiques et d'écriture, temps dédiés aux familles, visites commentées pour le grand public et les agents de la Ville, visites et ateliers à destination des scolaires, visites inclusives, propositions pour la petite enfance). Un temps de rencontres-débat autour de la montagne et de la pente sera également proposé à l'occasion de la Nuit européenne des Musées le 18 mai ainsi que des actions spécifiques autour de la Fête de l'Estampe le 26 mai.

Au regard de ces éléments, il est demandé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions amenées à être établies pour la mise en œuvre de ce projet.

*Ont signé au registre les membres présents.*

**Adopté à l'unanimité**



Jean-Benoît ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire  
David Tollis  
Directeur général des services